

Tikehau 2022

Part R-Dis-EUR (ISIN FR0011131820)

Cet OPCVM est géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

Tikehau 2022 (le « **Fonds** ») est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette des frais de gestion supérieure à 3,5%, avec un horizon d'investissement supérieur à 5 ans. Cet objectif n'est en aucun cas garanti. En outre, le Fonds promeut une approche non financière qui vise principalement à ce que l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille soit inférieure d'au moins 20 % à celle de l'index HEC0 (l'« **Intensité Carbone** »).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds est géré de manière dynamique et, à ce titre, utilise exclusivement son indicateur de référence comme indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille diversifié d'obligations. Le portefeuille du Fonds sera principalement composé d'obligations libellées en Euro, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2022 sera inférieure ou égale à 6 mois ou de titres de créances négociables. En fonction des conditions de marché au lancement, le gérant s'attachera à investir le Fonds dans un portefeuille obligataire dont le rendement actuariel net à l'achat est supérieur à 3,5%. Cet objectif pourra ne pas être atteint en cas de défaut d'un émetteur ou si les réinvestissements ultérieurs ne peuvent se faire à un rendement supérieur à 3,5%. Afin de réaliser son objectif de gestion, le Fonds investira jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de dettes à haut rendement, de catégorie « High Yield » pouvant présenter des caractéristiques spéculatives, ou dans des titres appartenant à la catégorie « investment grade », émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité. De même, l'investissement dans des obligations convertibles contingentes à hauteur maximale de 25%. La société de gestion mène sa propre analyse sur les titres de créance qui est indépendante de la notation issue des agences de notation.

L'objectif initial est en effet de percevoir les revenus générés par le portefeuille et de chercher à les optimiser par l'intermédiaire de ces instruments, utilisés soit en couverture, soit en exposition ou

surexposition. Ces instruments serviront également à couvrir partiellement ou totalement le risque de change.

Le Fonds pourra être exposé en titres « High Yield » (notation inférieure à BBB- selon Standard and Poor's/Fitch ou Baa3 chez Moody's).

Le Fonds pourra exposer jusqu'à 200% de son actif net en titres de créance, émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans contrainte de notation ni de zone géographique.

Dans un but d'exposition et/ou de couverture des actifs, de réalisation de l'objectif de gestion ou de surexposition, le Fonds pourra utiliser des contrats financiers et notamment procéder à des opérations d'échange (swap) de taux.

Le Fonds pourra investir dans la limite de 10% de son actif net, en OPC (y compris gérés par Tikehau Investment Management).

L'exposition au risque actions pourra représenter jusqu'à 10% de l'actif du Fonds.

L'Intensité Carbone correspond à la moyenne arithmétique des intensités carbone des émetteurs du portefeuille (total des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1-2, divisé par le chiffre d'affaires total), pondérée par leur poids dans le portefeuille. Ce calcul présente certaines limitations méthodologiques identifiées dans le prospectus (telle que l'utilisation de sources externes et l'absence de prise en compte des GES de scope 3 couvrant les émissions de GES liées à la chaîne de valeur). Les critères ESG contribuent également aux décisions d'investissement mais ne sont pas le facteur décisif de ces décisions.

La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre -2 et 8. La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.

Les ordres de souscription/rachat sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement (J+1). Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 12 heures, le jour de détermination de la valeur liquidative (J) et sont réglés en J+2 ouvrés.

La part R-Dis-EUR est une part de distribution.

La part R-Dis-EUR est réservée aux investisseurs dont la souscription initiale minimale est de 100 euros.

Profil de risque et de rendement



Cette catégorie de part du Fonds appartient à la catégorie de risque 4 du fait de la volatilité de sa valeur liquidative. La volatilité de la valeur liquidative est le résultat de la volatilité des prix des actifs en position dans le portefeuille, qui influe sur la valorisation de la part qui tient en plus compte des différents frais lui étant appliqués.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. **AVERTISSEMENT: CE FONDS PEUT INVESTIR 100% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT ET PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.**

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque de dégradation de la qualité de la signature ou de la défaillance d'une contrepartie de marché ou d'un débiteur, conduisant à un défaut de paiement. Le défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

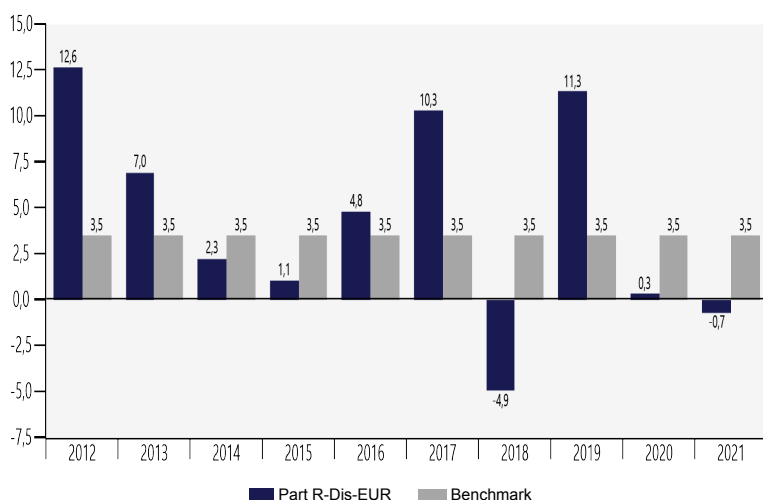
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le Fonds sur une année		
Frais courants	1,30 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commissions de mouvement), clos le 31 décembre 2021. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

La stratégie mise en œuvre pourra entraîner la rotation du portefeuille du Fonds de manière régulière et entraîner à ce titre des frais supplémentaires de transaction en plus de ceux visés ci-après. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la section "Frais et Commissions" du prospectus du Fonds disponible sur le site internet <http://www.tikehaucapital.com>, ainsi qu'auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées



Le Fonds a été créé le 07/12/2011.

La part R-Dis-EUR a été créée le 07/12/2011.

Les performances ci-contre sont exprimées en pourcentage.

Les performances du Fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés, et calculées chaque année dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La devise de référence est EUR.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion du portefeuille ne consistera jamais à reproduire la composition d'un indicateur de référence.

Objectif de performance : performance annualisée nette de frais supérieure à 3,5%.

Les performances entre le 01/01/2012 et le 27/06/2016 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. La part de ce Fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », conformément à la réglementation américaine « Regulation S ».

Le prospectus du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel : 01 53 59 05 00 / E-mail : client-service@tikehaucapital.com et sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion: <http://www.tikehaucapital.com>.

La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site de la Société de Gestion.

La responsabilité de Tikehau Investment Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans ce document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du Fonds ou sur le site internet de la société. Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2022.